



FICHE FORMATION

PRÉVENTION & MANAGEMENT DES RISQUES

Règlement REACH: les enjeux et la mise en conformité de votre organisation

Durée : 1 Jour

L'essentiel

Processus du règlement REACH, enjeux pour les différents statuts, mise en œuvre du règlement.

Journée consacrée au règlement REACH vu depuis l'entreprise : déterminer son statut dans la chaîne d'approvisionnement, en déduire ses obligations réelles, et traiter les substances soumises à autorisation ou à restriction.

Enjeux

- Tout repose sur le statut : fabricant, importateur, utilisateur en aval ou distributeur. Une entreprise qui se croit simple utilisatrice alors qu'elle importe hors Union européenne endosse sans le savoir les obligations d'un importateur.
- Une substance inscrite à l'annexe XIV peut disparaître du marché à date fixe. Sans veille, l'entreprise découvre l'interdiction quand son fournisseur cesse de livrer.
- Les scénarios d'exposition annexés à la fiche de données de sécurité étendue doivent être comparés aux usages réels de l'entreprise. Presque personne ne le fait, et c'est précisément l'obligation de l'utilisateur en aval.

Objectifs pédagogiques

- Déterminer le statut de son organisation au regard du règlement REACH
- Identifier les obligations qui découlent de ce statut
- Traiter les substances extrêmement préoccupantes, soumises à autorisation ou restreintes
- Exploiter une fiche de données de sécurité étendue et ses scénarios d'exposition
- Organiser la veille et la communication dans la chaîne d'approvisionnement

Programme détaillé

- 1 Architecture du règlement : enregistrement, évaluation, autorisation, restriction
- 2 Statuts et obligations associées : fabricant, importateur, utilisateur en aval, distributeur
- 3 Cas de l'importation hors Union européenne et du représentant exclusif
- 4 Substances extrêmement préoccupantes : liste candidate, annexe XIV, demandes d'autorisation

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- 5 Restrictions de l'annexe XVII et obligations de formation qui en découlent
- 6 Fiche de données de sécurité étendue : lecture des scénarios d'exposition et vérification des usages
- 7 Obligation d'information sur les articles et communication vers les clients
- 8 Organisation interne : qui fait la veille, qui répond aux clients, quelles preuves conserver

Public concerné

- Responsables QSE, réglementaires et conformité produit
- Acheteurs et responsables approvisionnement
- Responsables de laboratoire, de production et de développement produit

Prérequis

- Connaissance des produits et matières entrant dans l'activité de son organisation
- Aucun prérequis juridique

Modalités pédagogiques

- Une journée en présentiel ou en classe virtuelle
- Atelier de détermination de statut sur les cas réels des participants

Évaluation des acquis

- Détermination argumentée du statut de son organisation
- Quiz de validation des acquis

Cadre d'application

Référentiel : règlement (CE) n° 1907/2006 dit REACH et ses annexes, articulé avec le règlement CLP pour la classification et l'étiquetage. Le règlement s'applique au marché de l'Union européenne : une organisation établie hors Union est concernée par ses exportations vers celle-ci. La formation ne constitue pas une prestation de mise en conformité ni un avis juridique.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com